
**Département
du Doubs**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-78-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025

N° 78/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 avril 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 22 avril 2025

Objet de la délibération :

Prorogation de la convention Familles Rurales – Actions jeunes

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	54
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	9
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Gérard COULET à Estelle BOURNEZ, Jean-Pierre CUNCHON à Olivier DARD, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Marie-Pierre GRANDJEAN à Bernard HUOT-MARCHAND, Patricia LABERTERIE à Colette GROLEAU, Martine LANDRY à Sarah FAIVRE, Nathalie LAURENT à Maxime GROSHENRY, Nadia LOUIS à Marc JACQUOT, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX

Procuration

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Gérard PESEUX par Aurore SCHMITT, Sarah VIONNET par Patrick DELEULE,

Suppléé(e)s

Jean-Marie DALOZ, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Agnès MARTEZ-ROUMEAS, Christian MESNIER, Florence PAUL, Rémy PAUL, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON

Excusé(e)

Guillaume AYMOUNIN, Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Angèle LIME, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe MARECHAL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Dans le cadre de la politique d'animation jeunesse de la CCLL et dans la continuité des actions engagées et confiées à l'association Familles Rurales du Plateau d'Amancey, il est proposé de renouveler la convention pour l'année 2025, pour une durée de 1 an.

Ces actions jeunesse sont subventionnées par le Conseil départemental dans le cadre du Contrat de Territoire Sport Culture Jeunesse 2024-2026.

Dans le cadre de ses missions, l'animateur intervient sur le secteur d'Amancey mais aussi au collège Pierre Vernier d'Ornans et au collège privé d'Amancey.

La participation de la CCLL à cette action, pour cette année 2025, est de 28 544 € (prévu au BP 2025).

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De valider le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens pour la gestion de l'action jeunes sur le secteur d'Amancey d'une année ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs au renouvellement de cette convention.

Fait et délibéré en séance, le 15.04.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-78-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025